

16 avril 2020



Madame, Monsieur,

En cette période de crise sanitaire, la CPAM du Territoire-de-Belfort met à la disposition des assurés **des adresses mail spécifiques temporaires**, afin de limiter les déplacements et garantir des délais de traitement les plus réduits possibles :

Documents concernés	Adresse mail à utiliser	Pour l'envoi
Pour les français de retour à l'étranger : formulaires 1106 et 3705	<a href="mailto:retouretranger.cpam901@assurance-maladie.fr">retouretranger.cpam901@assurance-maladie.fr</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Veiller au bon remplissage des documents</li></ul>
Demandes AME	<a href="mailto:ame.cpam901@assurance-maladie.fr">ame.cpam901@assurance-maladie.fr</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Documents et pièces justificatives préalablement scannés ou pris en photo</li></ul>
Feuilles de soins papier pour les téléconsultations uniquement	<a href="mailto:fsp.cpam901@assurance-maladie.fr">fsp.cpam901@assurance-maladie.fr</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Dans le courriel, mentionner <b>le numéro de sécurité sociale (le cas échéant), le nom et le prénom de l'assuré</b></li></ul>

Attention : l'assuré doit conserver les originaux au format papier, car l'Assurance Maladie peut en exiger la présentation en cas de contrôle.

Pour réaliser toutes les autres démarches, rendez-vous sur **le compte ameli (ameli.fr)** : changement de coordonnées personnelles, déclaration de perte et vol de carte vitale, commande de carte Vitale, demande de Complémentaire santé solidaire, changement de coordonnées bancaires, poser une question par mail à sa caisse, etc.